

LA PAROLE À ... Vincent Jaques, Syndic de Morges
Membre du Comité

LA DIVERSITÉ DU DISTRICT EST UNE FORCE POUR L'ARCAM

Parmi les diverses thématiques qui sont abordées au sein de l'ARCAM, il en existe plusieurs qui possèdent une résonance particulière dans un district aussi vaste que le nôtre.

Le premier exemple à citer est celui de la mobilité : il est essentiel de prendre part aux stratégies qui permettront à notre territoire de plus de 37'000 hectares d'être desservi efficacement par les transports publics, afin de garantir une cohérence dans l'offre et d'anticiper les besoins. Il est primordial d'assurer des connexions nécessaires d'est en ouest et entre le littoral et le Pied du Jura.

Le second exemple concerne bien évidemment l'aménagement du territoire: la dernière révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et son ordonnance d'application (OAT), en vigueur depuis le 1er mai 2014, impactent directement et à des degrés divers les communes de notre district. Si nous pouvons saluer les démarches actives d'information effectuées par le Service du développement territorial, l'ARCAM restera pour sa part

très attentive dans l'accompagnement et le suivi des mesures transitoires prévues dans le cadre de la directive récemment adoptée par l'Etat de Vaud.

Le dernier exemple que je relève est celui d'une gestion du territoire en adéquation avec les réalités économiques: l'ARCAM collabore avec Région Morges à une réflexion novatrice qui porte sur les zones industrielles et artisanales dans le périmètre de l'agglomération ; à une échelle plus large, la question du maintien, du renforcement et de la localisation de telles zones dans le district de Morges est une interrogation pertinente qui place la réflexion autour de la mixité du territoire, des équipements et de la vitalité économique de toute notre région.

On le voit et on le vit, la mise en commun d'expériences dans tous ces domaines renforce l'indispensable cohésion d'un district riche de ses diversités, à l'image de la population qui l'habite!

COURS D'APPUI POUR APPRENTIS : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

En matière de cours d'appui pour les apprentis, l'année scolaire qui vient de s'achever prouve, encore une fois, que cette prestation se justifie pleinement. A l'échelle du canton, plus de 130 groupes ont été constitués, permettant à près de 600 apprentis d'en bénéficier. Au niveau régional, ce sont 18 groupes qui ont été ouverts. Si les cours techniques (mathématiques et électronique) et d'économie sont prédominants, ceux de langues restent encore présents dans les demandes.



Au niveau organisationnel, des changements verront le jour à la rentrée scolaire de septembre dans le sens où le mandataire responsable de l'organisation va changer d'identité et de structure directionnelle. Par contre, les professionnels qui assurent la coordination de la mesure seront les mêmes. La mesure sera assurée par le Groupement pour la Promotion de l'Apprentissage et prendra le nom de Formapp. De nouvelles coordonnées de contact seront disponibles dès le mois d'août pour les nouvelles inscriptions.

ENERGIE : L'ÉTUDE RÉGIONALE DÉMARRE

Conformément au programme d'actions 2014, une étude régionale sur l'énergie va prochainement démarrer. Elle permettra d'intégrer cette problématique dans les volets stratégiques et opérationnels du plan directeur régional de Morges et tiendra compte des nouvelles implications communales fixées par la nouvelle loi sur l'énergie entrée en vigueur ce 1er juillet.

Cette étude permettra donc, à l'échelle de la région, de :

- Disposer d'un état des lieux abordant la structure des besoins en énergie du territoire, des potentiels qualitatifs et quantitatifs de production des énergies renouvelables locales, la localisation des infrastructures énergétiques existantes ou projetées, les enjeux et les contraintes à traiter ainsi que les opportunités énergétiques à saisir.
- Fixer des objectifs, notamment sur la consommation finale d'énergie, la part des énergies renouvelables ainsi que les émissions de CO2.
- Etablir des principes directeurs qui traiteront notamment de la valorisation du potentiel énergétique régional, des filières énergétiques à développer, de l'organisation des collectivités et de leurs partenaires, de l'exemplarité des collectivités dans les tâches qu'elles doivent accomplir.
- Proposer des mesures concrètes, en concertation avec les communes. Elles figureront dans le volet opérationnel du plan directeur régional et porteront en particulier sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des filières énergétiques locales, les infrastructures de production et de distribution de l'énergie.

Le rapport sera disponible à la fin de l'automne.



GRAND CONCOURS PHOTOS 2014

*N'oubliez pas d'y participer !
Dernier délai : 25 juillet 2014*

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANT APRÈS UNE ANNÉE D'EXPLOITATION

Dans le cadre de l'étude de restructuration du réseau de bus dans le district de Nyon, pilotée par le Conseil régional de Nyon, les communes de l'ouest du district faisant partie du bassin versant d'Allaman et de Rolle ont vu une nette amélioration de leur desserte à partir de l'horaire 2013. Cette amélioration a coïncidé avec une augmentation des courses de la ligne 720 (Allaman-Gimel-Saint-George), la création de la ligne 725 (Allaman - Gimel - Saubraz (Bière)), un changement du parcours et une amélioration de la cadence de la ligne 840 (Rolle-Gimel), une augmentation de la fréquence de la ligne 846 (Allaman-Rolle) et le rétablissement de la ligne 721 (Rolle-Aubonne-Allaman). Suite à ces changements, les lignes 721, 840 et 846 ont connu une légère et encourageante augmentation de leur fréquentation, tandis que celle-ci a été spectaculaire pour les lignes 720 et 725. En effet, le cumul de leur fréquentation montre une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. L'amélioration de la fréquence des bus, l'augmentation de la fréquence des trains vers Genève et Lausanne depuis la gare d'Allaman (à la demi-heure), les développements du centre régional d'Aubonne et du centre local de Gimel expliquent cet accroissement. Ces résultats montrent que si les transports publics sont efficaces, la population est prête à les utiliser les préférant aux transports individuels motorisés.

Agenda

**Mercredi 2 juillet 2014, 20h,
Cossonay**

Séance d'information PDRm -
Volet stratégique

**Mercredi 17 septembre 2014,
18h, Cossonay**

Formation aux communes :
Loi sur les écoles de musique

**Du 11 au 19 octobre 2014,
Expo de Cossonay**

Stand, présentation du tou-
risme et du PDRm

**Mercredi 5 novembre 2014,
18h, Aclens**

Formation aux communes :
Activités économiques

**Mercredi 26 novembre 2014,
18h, lieu à définir**

Assemblée générale

LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES : UN RÉSEAU DENSE ET DYNAMIQUE

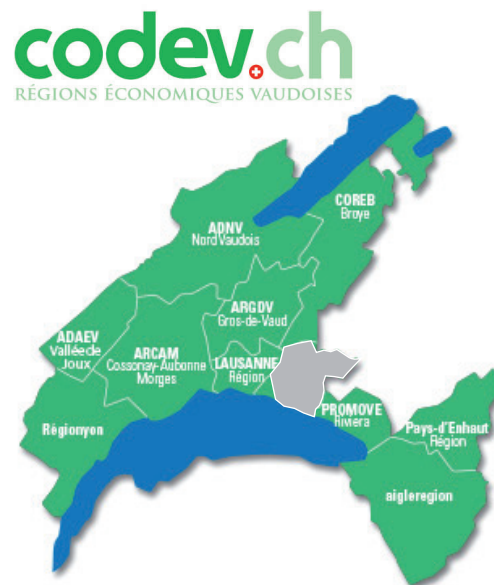
Les activités économiques dévolues à l'ARCAM s'inscrivent dans un programme cantonal basé sur la LADE. Ainsi, d'autres associations régionales, également conventionnées avec le SPECo, délivrent les mêmes prestations dans d'autres endroits du canton. Actuellement au nombre de 10, elles couvrent pratiquement l'ensemble du territoire vaudois; seules quelques communes, notamment du côté d'Oron, ne sont pas ou plus rattachées à une association régionale, le plus souvent pour des raisons politiques.

Les associations se sont fédérées sous l'appellation de la CODEV (Coordination du Développement Economique Vaudois). Ainsi, elles peuvent d'une seule voix revendiquer et défendre les particularités régionales auprès des instances cantonales ou des autres organisations économiques.

Les séances de la CODEV sont également le lieu d'échanges d'expériences qui élargissent les horizons de chacun. Le directeur de l'ARCAM assure actuellement la Présidence de cette association «faîtière».

Elle dispose de son budget propre alimenté par les cotisations de ses membres et engage des actions qui assurent la promotion de l'ensemble des associations régionales.

Encore une fois, le dicton «L'union fait la force» est ainsi pleinement vérifié.



LA NOUVELLE ASSOCIATION TOURISTIQUE EST CRÉÉE

Après deux ans de travail, la réorganisation du tourisme régional est effective. Le 15 mai dernier, l'ARCAM a réuni toutes les communes du district, ainsi que les prestataires privés, à l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne afin de créer la nouvelle association touristique régionale.

L'événement s'est déroulé en deux temps. Les deux associations touristiques existantes (Morges et La Sarraz) ont d'abord été dissoutes. Les représentants des communes et les prestataires privés ont ensuite été invités à adopter les statuts de la nouvelle association régionale. Le nouveau comité a ensuite été présenté à l'assemblée. Il est composé de :

- Paul-Henri Marguet, Président, Syndic de La Chauv
- Yves-Etienne Kahn, vice-Président
- François-Ph. Devenoge, Président du groupement d'animation de La Sarraz

- Vincent Jaques: Syndic de Morges
- Sylvain Gaildraud, délégué tourisme de l'ARCAM
- Félix Pernet, Président des Vins de Morges
- Jean-Luc Bovey, Huilerie de Sévery,
- Philippe Thuner, Président Hôtellerie Suisse Romande
- Stéphane Porzi, Municipal du tourisme à Saint-Prex
- Ermanno Castelli, directeur

Pour l'ARCAM, l'étape est importante. Cette nouvelle organisation doit dynamiser les retombées économiques du tourisme en développant une offre diversifiée allant désormais des sapins jurassiens aux rives du lac. Nos atouts sont nombreux et devraient nous permettre de nous imposer comme l'une des destinations touristiques phare du canton de Vaud.



15 mai 2014 :
La nouvelle
association touristique
régionale prend son
envol